



MAIRIE DE NANCAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : mairie@nancay.fr**EXTRAIT****DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE DU 26 JUIN 2026****DÉLIBÉRATION N°2026_06_0008BIS****Nombre de conseillers en
exercice : 15****Présents : 12****Votants : 13***Date de la convocation :
19/06/2026**Date d'affichage :
19/06/2026***OBJET : Vote des tarifs de la
cantine**

L'an deux mille vingt-six le vingt-six juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Nancay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BERT, BOUGIS, DESSENS, FONTENY, GAUVIN, MARY,
Messieurs, PERRIER, PRÉTEUX, RAGOBERT, THEULOT, URBAIN,
VANDENABEELE.

Monsieur BAILLY est arrivé au point n°4

Excusés : Monsieur Kévin VILLERET et Madame Astrid NOULHIANE

Absents : /

Secrétaire : Madame Murielle BOUGIS

Monsieur Kévin VILLERET a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN

Le conseil municipal, après en, avoir délibéré, à l'unanimité,
décide de maintenir les tarifs 2025/2026 de la cantine comme suit, au 1^{er}
septembre 2026 sous réserve d'un changement en cours d'année scolaire:

QUOTIENT FAMILIAL	≤ 339 €	Entre 339 € et 585 €	Entre 586 € et 904 €	≥ 905 €
	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D
Enfant	2.35 €	2.85 €	3.45 €	3.55 €
Adulte	/	/	/	5.40 €

Fait à Nancay, le 27 juin 2026

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 30 juin 2026.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :